



Date de création : 20/12/10 Date de révision : 24/05/11

version 2

## Section 1 : Identification de la substance/ du mélange et de la société /l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit :

Nom commercial: SOIN CUIR ECOCERT

Code article: EC140121

Conditionnement : Flacon pompe de 300 ml

## 1.2 Utilisation identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Branche industrielle : nettoyants pour automobiles et véhicules

Type d'utilisation : Nettoyant prêt à l'emploi pour nettoyer et faire briller le cuir

Scenarios d'exposition : voir section 15.2

## 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société

: GS27

ZAC DE LA LIODIERE, ROUTE DE MONTS 37300 JOUE LES TOURS N° de tel : 02.47.73.77.77

Adresse email de la personne responsable des fds : c.lopez@gs27.com

## 1.4Tél urgence ORFILA:

01.45.42.59.59

## Section 2: identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive (67/548/CEE ou 1999/45/CE et amendements suivants)

Catégorie de danger	Symbole de danger	Phrases R
	Aucune	aucune

### 2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage conforme aux directives européennes (67/548/CEE ou 1999/45/CE et amendements suivants)

Soumis à étiquetage réglementaire, classification déterminée par le calcul d après directive « préparations » 1999/45/CE

Page  $1 \, \mathrm{sur} \, 8$ 





Symboles et indications de danger

Aucun Phrase R : aucune

### Phrases S:

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Ne pas respirer les aérosols
- 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

## Section3: composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

#### Caractérisation chimique :

PREPARATION liquide de nature chimique « émulsion de cires et huiles vegetales »

### Composants dangereux:

## 2.3 Autres dangers :

PBT: non

P: non disponible B: non disponible T: non

## **Section 4: premier secours**

## 4.1 Description des premiers secours

## Indications générales :

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé

## Apres inhalation:

En cas de malaise, emmener à l air frais et conduire auprès d'un médecin.

## Apres contact cutané :

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau

#### Apres contact oculaire:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### Apres ingestion :

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Page 2 sur 8





## Symptômes:

Aucuns symptômes connus à ce jour

#### Dangers:

Aucun danger connu à ce jour

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### **Prescription:**

Traitement symptomatique

## Section 5 : mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés :

- Eau pulvérisée
- Mousse stable aux alcools
- Dioxyde de carbone
- Produits extincteurs en poudre

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux : oxyde de carbone (CO), gaz nitreux NOx

#### 5.3 Conseils aux pompiers:

## Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome

## Section 6 : mesure à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Porter un équipement individuel de protection approprié.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ramasser avec un produit absorbant (par ex : sable, kieselguhr, liant universel, sciure) Eliminer selon les réglementations en vigueur

#### 6.4 Référence à d'autres sections

#### Indications complémentaires

Page 3 sur 8





Informations concernant la manipulation en toute sécurité voir chapitre 7

## Section 7: manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions lors de la manipulation

Ouvrir et manipuler les récipients avec précautions Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail

#### Prévention des incendies et des explosions

Observer les règles générales de protection contre le feu

### 7.2 Conditions d un stockage sur, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Indications concernant les stockages en commun :

Ne pas stocker avec des acides Ne pas stocker avec des agents oxydants

## 7.3 Utilisations finales particulières

Aucune autre recommandation

## Section 8 contrôles de l'exposition/ protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

## Valeurs limite d'exposition

Pas de valeurs limites d exposition

## 8.2 Contrôles de l'exposition

## Mesures générales de protection

Ne pas inhaler les vapeurs Eviter le contact avec la peau et les yeux

## Mesures d'hygiène :

Conserver à l'écart des aliments et boissons

## **Protection respiratoire:**

Protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée, masque avec filtre A (gaz et vapeurs organiques) conformément à la norme DIN EN 141

L'utilisation d'appareils à filtre suppose que l'atmosphère ambiante contient au moins 17% d'oxygène en volume et que la plus forte concentration en gaz ne dépasse pas la norme de 0.5% en volume. Respecter les réglementations en vigueur, par exemples les normes EN 136/141/143/371/372 ainsi que les réglementations nationales.

#### Protections des mains :

Page 4 sur 8





En cas d'exposition prolongée :

- Gants en butyle

Temps minimum de rupture / gant : 480 min

Epaisseur minimum /gant : 0.7mm

En cas de brèves expositions (dispositif de protection) :

- Gant en nitrile

Temps de rupture /gant : 30 min Epaisseur minimum : 0.4mm

Protection non adaptée :

- Ne pas utiliser de gants en cuir

Ces types de gants de protection sont proposés par différents fabricants. Noter les données en particulier l'épaisseur minimum et le délai de rupture minimum, et prendre en considération les conditions particulières du lieu de travail.

#### Protection des yeux :

Selon le risque, prévoir une protection des yeux suffisante (lunettes de sécurité avec protection latérales ou lunettes à coques, et si nécessaire une protection faciale)

## Section 9 : propriétés physiques et chimiques

Etat physique à température ambiante : Liquide Couleur: blanc laiteux Odeur: lotus PH pur 11.0 +/- 0.4 Température d'ébullition 100°C Point de fusion: Inadapté Point d'éclair : inadapté Caractéristiques d'explosivité : pas de données

Pression de vapeur Pas de données Masse volumique : 1 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité: Soluble dans l'eau

## Section 10 : stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Voir section 10.3. « Possibilité de réactions dangereuses »

### 10.2 Stabilité chimique :

Le produit est stable dans des conditions normales.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les acides forts Réagit au contact des agents d'oxydation

#### 10.4 Conditions à éviter

Non connu

Page  $5 \, \text{sur} \, 8$ 





#### 10.5 Matières non compatibles :

Non connu

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu, si le produit est manipulé et stocké correctement.

## **Section 11: informations toxicologiques**

#### 11.1 Information sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aigue : Pas de données
Toxicité dermale aigue : Pas de données
Toxicité aigue par inhalation : Pas de données

## Section 12: informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Toxicité sur poissons : pas de données
Toxicité sur daphnies : pas de données
Toxicité sur algues : pas de données
Toxicité sur bactéries : pas de données

## 12.2 Persistance et biodégradabilité

Biodégradabilité : les tensioactifs sont en accord avec les critères de biodégradabilité

de la réglementation EC/648/2004 sur les détergents.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

**Bioaccumulation :** non déterminé

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Transport et distribution entre les compartiments de l'environnement : non déterminé

## 12.5 Résultats des évaluations PBT e VPVB

Non évalué

#### 12.6 Autres effets néfastes

### Information éco toxicologiques complémentaires

Utilisé de façon adéquate, le produit n'entraine aucune perturbation dans les stations d'épuration.

Classification selon les procédures de calculs de la directive toute préparations

### Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit :

Compte tenu de la réglementation en vigueur, le produit doit être transporte vers une installation d'incinération pour déchets spéciaux ou être collecter dans un centre de collecte de déchets speciaux.

Page 6 sur 8





#### Emballage non nettoyé:

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

## Section 14: informations relatives au transport

#### Section 14.1 à 14.5

ADR: Marchandise non dangereuse
ADNR Marchandise non dangereuse
RID Marchandise non dangereuse
IATA Marchandise non dangereuse
IMDG Marchandise non dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6à8 de cette fiche de données de sécurité

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucun transport en vrac conformément au recueil IBC

## Section 15 information réglementaires

15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### **Maladies professionnelles**

Code de la sécurité sociale : Articles L461-1à461-8

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'évaluation disponible

#### **Section 16: autres informations**

Observer les prescriptions légales au plan national et au plan local

Modification de la fiche par rapport à la version 1, compte tenu de la mise à jour conformément au règlement 453/2010, toutes les rubriques de cette fiche ont subies une modification.

Contient moins de 5% agents de surfaces non ioniques, cires végétales, huiles et esters, cetearyl glucosides, parfums. Les agents de surface sont d'origine végétale.

Liste des types de risques particuliers selon le chapitre 3 (phrases R)

Liste du texte des mentions de danger indiquées à la section 3(phrase H)





Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour objet d'apporter une description générale de nos produits et de leurs applications possibles.

GS 27 n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation, la quantité ou l'absence de défaut et n'assume aucune responsabilité qui serait en relation avec l'utilisation des informations fournies. Chaque utilisateur des produits concernés est responsable de l'adéquation entre les produits de la société GS27 et l'application qu'il entend effectuer. Aucun élément intégré dans ses informations n'a vocation à écarter les conditions générales de vente de la société GS27 qui trouvent toujours application, sauf accord écrit contraire. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle doivent bien évidemment être respectes. Eu égard à des changements possibles dans nos produits, ou à des modifications des réglementations et lois nationales et internationales, les paramètres de nos produits peuvent être modifiés. Les fiches de données de sécurité qui rappellent les instructions essentielles relatives aux produits concernes, notamment en matières de sécurité, et qui doivent être respectées avant toute manipulation ou stockage des produits GS27, sont remises avec les produits et sont disponible sur demande. Il appartient à l'utilisateur de procéder à un nouvel examen de la fiche de données de sécurité applicable, avant la manipulation et le stockage de chaque produit. Pour toute information complémentaire, l'utilisateur est invite à contacter GS27.